

MAIRIE
D'
ASCROS



ASCROS, le 30/12/2017

06260 ASCROS

☎04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Samedi 23 Décembre 2017

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : ANGELIN René avec procuration à Nicole HAMES, BASSI-CARLIN Colette, BECCARIA Yann avec procuration à Alain SGARRONI, BLAIN Michel avec procuration à BASSI-CARLIN Colette, DILMI Henri avec procuration à Christiane GIOVANNESCHI, GIOBERGIA Vincent, GIOVANNESCHI Christiane, HAMES Nicole, RAYBAUD Alain avec procuration à Vincent GIOBERGIA, SGARRONI Alain.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Bar-Restaurant d'ASCROS ; Divers

=====

0) Ouverture de la séance à 13 heures 30 :

Lors de la réunion du 20/12/2017, le quorum n'ayant pas été atteint, celle-ci n'a pas pu se tenir valablement ; ceci étant, la réunion du 23/12/2017 pourra être tenue même sans quorum.

Adoption du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal, en date du 02/12/17 :

RAS.

1) Bar-Restaurant d'ASCROS :

13 candidatures reçues dont 3 ont répondu positivement.

Ces candidatures ont été traitées par la commission chargée de l'étude.

Une candidature est favorable avec tous les éléments présentés.

Monsieur Nicolas ODVAD - Cuisinier de métier - actuellement en activité à LA TRINITE - 06, Restaurant « LE PAVILLON BLEU » cuisine familiale.

Monsieur Nicolas ODVAD est en couple avec 2 enfants en bas âge, (3 ans ½ et 2 ans) potentiellement scolarisables.

-Courrier à lui transmettre pour lui signifier sa sélection.

-La caution sera de 7500,00 euros.

-M. Nicolas ODVAD viendra se présenter à la Municipalité à l'occasion des Vœux de M. Le maire, le samedi 20 Janvier 2018.

Vote : Pour, à l'unanimité moins 1 abstention

-Etat des lieux du Bar-Restaurant à réaliser avec M. José CARUSO avant le 31 décembre 2017.

-Appartement communal 2100 à rafraîchir, pour la location à M. Nicolas ODVAD.

2) Requête de M. Francis RAYBAUD :

Concernant le platane de la RD 27 qui se trouve contre sa propriété.

-Photos réalisées par M. Alain RAYBAUD.

-Les témoins posés cette année n'ont pas bougé (il avait été donné une année d'attente pour voir l'évolution de ces témoins).

-Le mur en pierres sèches en face de la propriété de M. Francis RAYBAUD, sera rajouté dans le dossier « Etanchéité CERTALDI - Escaliers de Rourebel (partie sud) ».

-Monsieur Le Maire va revoir les propriétaires concernés pour dialoguer à nouveau et contactera la SDA CIANS VAR, si nécessaire.

3) CCAA :

-Ecole d'ASCROS :

Travaux d'aménagement de la cour de l'école pris en charge entièrement par la CCAA : 96 170,00 euros TTC :

-Travaux d'électricité => Eclairage

-Pose d'un préau et réfection du sol de la cour.

-2^{ème} cour :

Passage d'un expert prévu le 17 janvier 2018 (avec l'assurance de la CCAA).

Aide aux communes dans le suivi des travaux :

-SDA CIANS VAR concernant les travaux de voirie,

-SMIAGE concernant l'eau et l'assainissement,

-Consultante Départementale : Mme GIORNI.

-Fiscalité :

4 taxes CFE, CVAE, IFER et TASCOM.

Modification de la fiscalité => FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) : délibération prise par la CCAA.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 14 heures 30, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

